



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE
80, rue Principale, Sainte-Christine-d'Auvergne (Québec) G0A 1A0

SÉANCE ORDINAIRE
tenue au 80, rue Principale à Sainte-Christine-d'Auvergne,
le lundi 22 janvier 2024 à 19 h 30.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance ordinaire du 22 janvier 2024;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 11 décembre et de la séance extraordinaire du 18 décembre 2023;
4. Réponse aux questions laissées en suspens;
5. Première période de questions pour les gens qui doivent quitter;
6. Adoption des comptes payés et à payer;
7. Autorisation des dépenses incompressibles pour l'exercice financier 2024;
8. Adoption du projet de règlement du taux de taxation 2024;
9. Approbation des dépenses admissibles en rapport avec le programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – volet projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE);
10. Prolongation du mandat de Mme Mélanie Bourgeois à titre de directrice générale et greffière-trésorière par intérim;
11. Adhésion 2024 à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ);
12. Mandat au Groupe acciSST pour l'élaboration d'un programme de prévention SST et adhésion à une mutuelle de prévention;
13. Demande d'aide financière de l'Association Route Saint-Vincent;
14. Demande d'aide financière du Carrefour F.M. Portneuf;
15. Abrogation de la Politique de remboursement des loisirs;
16. Demande d'intervention du gouvernement du Québec pour l'obtention d'un réseau cellulaire fiable dans la région de Portneuf et Mékinac;
17. Adoption du règlement numéro 285-23 décrétant la fermeture d'une partie non ouverte de la route des Vingt-Huit;
18. Adoption du rapport annuel d'activité en sécurité incendie;
19. Ajout à la séance ordinaire du 22 janvier 2024;
20. Correspondance;
21. Points d'informations
22. Période de questions et requêtes des citoyens;
23. Levée de l'assemblée.